

LA NEWSLETTER DE L'OBSERVATOIRE POLYNÉSISIEN DE L'ÉNERGIE

Newsletter n°1: janvier - avril 2020

Qu'est-ce que l'Observatoire Polynésien de l'Énergie ?



Créé en 2017 grâce à un partenariat [ADEME/Pays](#), l'Observatoire Polynésien de l'Énergie (OPE) est une structure destinée à centraliser les données relatives au domaine de l'énergie en Polynésie. Pour ce faire l'observatoire collabore avec les acteurs de l'énergie afin de collecter les données dans les champs d'observation suivants : approvisionnement énergétique, production et consommation d'énergie, émission de gaz à effet de serre, économie de l'énergie ou encore maîtrise de l'énergie.

Ses missions



Collecter les données auprès des acteurs de l'énergie et des institutions publiques



Analyser, traiter et valider les informations avec une méthodologie consolidée



Synthétiser les données sous forme de publications ou d'études



Informar la population, les acteurs de l'énergie les entreprises ou encore les acteurs publiques

[En savoir plus sur l'Observatoire Polynésien de l'Énergie](#)

Actualité inédite : Quel est l'impact de la pandémie COVID-19 sur la production d'énergie ?



Instauré le vendredi 20 mars en réponse à la crise sanitaire liée au COVID-19, le confinement général de la population en Polynésie qui vise à combattre la propagation du virus a eu un fort impact sur l'activité économique du territoire et par conséquent, sa consommation énergétique du territoire.

Le fort ralentissement voire l'arrêt complet des secteurs tertiaire et industriel s'est traduit par une baisse inédite des consommations d'énergie. Passant de 1 596 MWh à 1 482 MWh entre la semaine du 16 et du 23 mars, la production brute d'électricité à Tahiti a baissé d'environ 7% la première semaine de confinement. L'essentiel du tissu

économique étant déjà à l'arrêt, cette baisse s'est poursuivie de manière plus mesurée les deux semaines suivantes, entraînant une baisse globale de la production brute d'électricité sur le mois de mars d'environ 10%* en comparaison avec le mois de mars 2019. Cet impact est plus ou moins nuancé selon les îles, à titre d'exemple, la production brute d'électricité à Tikehau et Moorea a baissé respectivement de 17% et 9% au mois de mars 2020. Bora Bora semble davantage impactée et enregistre une baisse de 21.9% au moins de mars et de 48% au mois d'avril** par rapport aux mêmes mois de l'année 2019. Cette baisse significative est due au poids que représente le secteur hôtelier dans les consommations électriques

*Données EDT-Engie

**Sur la période du 1 au 19 avril 2020

Les évènements marquants de l'énergie depuis le début de l'année



L'Observatoire Polynésien de l'Énergie publie son deuxième bilan énergétique

Une conférence de presse s'est tenue le jeudi 6 février 2020 au sein de la Présidence de la Polynésie française afin de présenter le bilan énergétique de l'année 2018 et ses chiffres clés.

Ce bilan annuel donne une image exhaustive de la situation énergétique en Polynésie afin d'alimenter les politiques publiques de maîtrise de l'énergie et de réduction des gaz à effet de serre. Une version numérique de ce bilan est disponible sur le site de l'Observatoire Polynésien de l'Énergie.

Voici quelques chiffres clés du bilan énergétique de l'année 2018 :



93,7% C'est le taux de dépendance aux hydrocarbures de notre Fenua. Il indique la part d'énergie que notre Pays doit importer pour sa consommation d'énergie primaire



29,2% C'est le taux de pénétration des énergies renouvelables sur l'ensemble de la Polynésie française. Sur Tahiti, où se concentre la majorité de la population et des activités économiques, ce taux est plus élevé (**36,2%**). Ceci s'explique par une présence d'installations hydroélectriques et le développement du photovoltaïque sur l'île.



La combustion des hydrocarbures a émis **1060 kteqCO2** en 2018. Les deux acteurs principaux de ces émissions dites directes sont le transport* (55%) et la production d'électricité (38%).

Pour plus d'informations et de chiffres sur l'énergie en 2018

Le comité de pilotage du Plan Climat Énergie actualise son plan d'action

Élaboré en 2015 pour être présenté lors de la [COP21](#), le Plan Climat Énergie 2015 - 2020 (PCE) est une stratégie d'actions qui poursuit deux objectifs complémentaires : l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Construit au travers d'une démarche de concertation qui a permis de mobiliser plus de 120 contributeurs, le PCE entend répondre aux défis énergétiques auxquels notre Fenua est aujourd'hui confronté.

Doté d'un dispositif de suivi des actions, le premier comité de pilotage qui s'est réuni en fin d'année 2018 a constaté un retard important dans la réalisation de la majorité des actions. Plusieurs raisons expliquant ce retard ont été identifiées, et une démarche d'actualisation a été actée et entreprise durant le courant de l'année 2019 avec les différents acteurs concernés.

Désormais, le PCE actualisé comporte [33 fiches actions](#) (au lieu de 28 au préalable), avec notamment des actions plus structurantes et davantage en adéquation avec les



projets et politiques sectorielles du Pays.

Le second comité de pilotage qui s'est tenu le 11 février dernier a validé cette actualisation et acté les objectifs globaux de réduction des émissions de Gaz à effet de serre (GES) et d'adaptation au changement climatique au sens large, afin de garantir une plus grande cohérence avec la mise en œuvre des actions.

La prochaine échéance sera l'occasion de faire un bilan du plan climat, et d'envisager la suite qu'entend mener le Pays pour répondre à ces enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique à venir.



Le Port autonome de Papeete réalise son schéma directeur de la transition énergétique et écologique

Avec sa zone économique exclusive de 5 millions de km², la Polynésie française est un géant maritime qui symbolise la vulnérabilité des territoires insulaires face aux défis environnementaux et climatiques.

Centre névralgique de l'économie du Pays et de ses relations vers l'extérieur, le Port autonome de Papeete a souhaité anticiper cette nouvelle donne globale en amorçant une transition écologique et énergétique opérationnelle.

Pour faire face à la nécessité de répondre à ces défis et afficher son identité de « Green Port », le Port autonome de Papeete a souhaité fédérer l'ensemble de ces occupants autour d'objectifs de développement durable qui seront prédéfinis dans son plan de transition écologique et énergétique. Afin d'initier et de jeter les bases solides d'une démarche collective, le PAP s'appuie sur le concept dit d'écologie industrielle lui permettant aller au-delà des réponses individuelles que chaque entreprise peut apporter.

Cette recherche de synergies et de mutualisations des moyens concerne la gestion des déchets, la politique énergétique, la gestion des eaux et l'optimisation des flux et de la mobilité au sein de Motu Uta.

En proposant des solutions coopératives in situ, le Port autonome de Papeete souhaite revoir les systèmes de production et de consommation sur sa circonscription en favorisant les fonctionnements en quasi-boucle fermée. En sus de l'axe autour duquel ce plan de transition écologique et énergétique s'articule, il s'inscrit également dans la démarche « réduire, réutiliser et recycler » de l'économie circulaire pour devenir un port sobre énergétiquement, propre et résilient aux futurs défis environnementaux.

Sensibilisation

Faites appel à l'Espace Info Énergie pour réduire vos consommations énergétiques !



En Polynésie française, L'Espace Info Énergie (EIE) est un service public d'information et de conseil créé par le Pays (via le Service des Énergies) et l'ADEME.

L'EIE de Polynésie a ré-ouvert ses portes en mars 2015 au sein de la Fédération des Œuvres Laïques. Il assure le relais des politiques publiques locales de maîtrise de l'énergie auprès du grand public, avec pour objectif de faire évoluer les comportements en matière de consommation d'énergie.

Animée par deux conseillers, Julien et Tutapu, cette structure a pour mission de fournir un service indépendant et gratuit d'information et de conseil sur des sujets variés tels que l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le changement climatique. Ils interviennent auprès des particuliers, collectivités, établissements scolaires et petites entreprises, pour des formations, de la sensibilisation ou de l'accompagnement

[Plus d'informations sur leur site web](#)

Cet email vous a été envoyé sur {{ contact.EMAIL }}
[Pour vous désinscrire de cette newsletter](#)

Envoyé par

